

## **DHL RUGBY. DELIVERED.**

### **Conditions Générales**

#### **Conditions générales de vente**

1. Cette promotion (telle que définie ci-dessous) comporte deux parties :
  - a. La Phase 1 de Promotion Mondiale du Rugby qui n'est ouvert qu'aux personnes de plus de 18 ans, y compris les employés et clients du Promoteur, à l'exclusion de ses agents ou de toute autre personne liée professionnellement à cette Promotion; et
  - b. La Phase 2 de Promotion Mondiale du Rugby qui est seulement ouvert aux gagnants de la Phase 1 de Promotion Mondiale du Rugby, chaque partie décrite ci-dessus étant à part entière et collectivement désignée sous le de terme de "Promotion".
2. Les concurrents doivent s'assurer du fait que leur participation (y compris l'acceptation de tout prix distribué) est légale conformément aux lois du pays dans lequel ils sont citoyens ou résidents. Cette Promotion est considérée comme nulle si elle est nulle en vertu des lois locales applicables. Le Promoteur ne fournit aucune garantie, expresses ou implicites, quant à la légalité de la participation d'un individu quel qu'il soit, ou à tout autre aspect de la Promotion.
3. Aucun achat n'est toutefois nécessaire; un accès à Internet est requis.
4. **Période de la Promotion :**
  - a. **Phase 1 de Promotion Mondiale du Rugby :** Participez entre le 20 septembre 2018 00H00 BST et le 31 mai 2019 23H55 GMT inclus.
  - b. **Phase 2 de Promotion Mondiale du Rugby :** Participez entre le 20 septembre 2018 00H00 BST et le 7 juin 2019 23H55 GMT inclus.
5. **Pour Participer :**
  - a. **Phase 1 de Promotion Mondiale du Rugby :**
    - i. Visitez [www.dhl.com/RugbyDelivered](http://www.dhl.com/RugbyDelivered) et remplissez le formulaire d'inscription avec les informations pertinentes et indiquez si vous êtes un fan, un client ou un membre du personnel de DHL.
    - ii. Décrivez le match de Rugby que vous aimeriez organiser en 300 mots maximum, en indiquant :
      - Le jour du match.
      - L'heure et le lieu du match.
      - Le nombre de joueurs.
      - La tranche d'âge de tous les joueurs.
      - Pourquoi vous voulez organiser un match RUGBY. DELIVERED ?
      - Que signifierait pour vous et votre équipe d'assister à la Coupe du Monde de Rugby 2019 ?
    - iii. Les inscriptions seront examinées et jusqu'à 100 gagnants seront sélectionnés pour organiser leur match.
  - b. **Phase 2 de Promotion Mondiale du Rugby :**
    - i. Tous les gagnants de la Phase 1 de Promotion Mondiale du Rugby devront donner confirmation lorsqu'ils organiseront leur match tel qu'ils l'ont décrit.
    - ii. Pour être éligible à la Phase 2 de Promotion Mondiale du Rugby, les matchs devront être organisés avant le 7 juin 2019.

- iii. Le Promoteur évaluera ensuite les séquences en fonction de la façon dont les matchs ont été organisés, pour sélectionner 2 gagnants (1 gagnant japonais et 1 gagnant non-japonais seront sélectionnés).
6. En participant au Global Rugby Promotion, les concurrents donnent leur accord pour que leurs participations soient utilisées par le Promoteur sans autre compensation, en plus de l'attribution du Prix, pendant une période maximale de deux ans à des fins promotionnelles à compter de la date de leur participation. Les droits d'auteur restent la propriété du participant. Toutefois, en s'inscrivant à cette Promotion, le participant accepte que le Promoteur publie ces inscriptions sur son site Internet et qu' éventuellement il les utilise ultérieurement sur son site Internet, Facebook, Twitter, Instagram ou toute autre plateforme de médias sociaux. Les participants consentent également à toute autre utilisation promotionnelle possible dans les médias choisis par le Promoteur, sans consentement ou paiement supplémentaire, en plus de l'attribution du Prix, pendant une période maximale d'un an à compter de la date d'inscription, mais en accordant le crédit adéquat au participant original, à la discrétion du Promoteur.
7. Pour être valides, toutes les inscriptions doivent être reçues avant la fin de la Période de la Promotion et aucune responsabilité ne sera endossée pour les inscriptions incomplètes ou tardives.
8. Un maximum d'une inscription par personne à la Phase 1 de Promotion Mondiale du Rugby. Toute autre participation soumise par une seule et même personne ne sera pas acceptée et sera annulée. Maximum d'un prix par personne.
9. **Les Prix:**
  - a. **Phase 1 de Promotion Mondiale du Rugby :** Jusqu'à 100 gagnants recevront un kit de marque DHL RUGBY. DELIVERED. composé de :
    - i. 20 x chasubles de marque
    - ii. 1 x ballon de Rugby de marque
    - iii. 12 x cônes de marques
    - iv. 20 x ceintures flag de marque
    - v. 40 x foulards de marque
  - b. **Phase 2 de Promotion Mondiale du Rugby :** 2 organisateurs de match remporteront un voyage à la Coupe du Monde de Rugby 2019 au Japon comprenant :
    - i. Voyage international aller-retour pour Tokyo pour le vainqueur non-japonais et son équipe. Le gagnant japonais et son équipe recevront un voyage aller-retour pour Tokyo.
    - ii. Hébergement dans un hôtel 3 étoiles minimum.
    - iii. Des billets pour le vainqueur et son équipe pour assister à un match de la Coupe du Monde de Rugby 2019.
    - iv. La chance de jouer l'un contre l'autre sur le terrain d'un des stades de la Coupe du Monde de Rugby 2019.
10. **Autres Détails et Conditions des Prix :**
  - a. Les Prix de la Phase 2 de Promotion Mondiale du Rugby n'incluent pas le transport du domicile du gagnant à l'aéroport international.
  - b. Les sièges des compagnies aériennes dépendent des disponibilités.
  - c. Les billets d'avion sont non remboursables et strictement personnels. Une fois les billets émis, ils ne sont valables que pour les vols, dates et heures indiqués. Les changements de nom des sièges de vol, une fois confirmés, ne sont pas autorisés.
  - d. Le gagnant et son équipe doivent accepter et doivent respecter les Conditions de Transport de la compagnie aérienne concernée.

- e. Si une réservation de vol est annulée par le gagnant, aucune alternative ne sera émise et afin d'éviter toute confusion, aucune compensation et/ou remboursement ne sera accordé.
  - f. Le gagnant et son équipe ont la responsabilité d'avoir des passeports/visas à jour et valides et doivent souscrire une assurance voyage suffisante pour couvrir leurs besoins personnels.
  - g. Les membres de l'équipe âgés de moins de 16 ans doivent fournir une autorisation parentale écrite pour voyager, à moins d'être accompagnés de leur parent ou tuteur.
  - h. Les gagnants et leur équipe doivent être disponibles pour voyager entre le 20 septembre et le 2 novembre 2019.
  - i. Le gagnant et son équipe doivent voyager ensemble à l'aller comme au retour.
  - j. Toutes autres dépenses non mentionnées ne sont pas incluses dans le Prix, y compris les souvenirs, les pourboires, les frais de stationnement, les excédents de bagages, les excursions et attractions supplémentaires, ou tout autre frais.
  - k. Les gagnants sont responsables de leur comportement et de celui de leur équipe. Le Promoteur se réserve le droit, à son entière discrétion, d'exclure le gagnant et/ou tout membre de l'équipe, de la participation à n'importe quel aspect de cette Promotion si une partie ne se conforme pas aux directives du Promoteur ou de toute entreprise associée à la Promotion ou au Prix ou si le gagnant et/ou l'équipe agit d'une manière dangereuse pour eux-mêmes ou pour le public ou agit, de l'avis du Promoteur, de manière antisociale ou cause gêne ou nuisance pour les autres.
11. Un membre du personnel DHL assistera à chaque match pour s'assurer de la livraison du kit de match et du fait que les matchs sont organisés conformément à l'inscription. Le membre du personnel de DHL filmera également avant, pendant et après le match. Ces séquences seront utilisées sur les réseaux sociaux à des fins promotionnelles liées à cette Promotion et pour aider les juges à évaluer le Prix pour la deuxième étape.
12. Les Prix sont strictement personnels, ne sont pas échangeables que ce soit contre de l'argent ou toute autre alternative, en tout ou en partie.
13. Le Promoteur se réserve le droit d'offrir d'autres prix, d'une valeur égale ou supérieure, si les Prix annoncés deviennent indisponibles pour des raisons indépendantes de sa volonté.
14. Veuillez prévoir jusqu'à 28 jours pour la livraison des Prix de la Phase 1 de Promotion Mondiale du Rugby à compter de la date d'acceptation du gagnant.

**15. Sélection des Gagnants :**

- a. **Phase 1 de Promotion Mondiale du Rugby :** Toutes les inscriptions valides (sous réserve de modération) seront jugées par le Promoteur sous supervision indépendante, tout au long de la Période de Promotion et selon les critères suivants :
  - i. Le caractère unique du lieu du match; et
  - ii. Les activités complémentaires entourant le match.

Jusqu'à 100 gagnants seront choisis pour organiser leur propre match en utilisant le kit DHL RUGBY. DELIVERED. qu'ils auront reçu.

Les Organisateurs de Match seront sélectionnés tout au long de la période promotionnelle. Les inscriptions se terminent le 31 mai 2019, mais les organisateurs peuvent toujours organiser leur match jusqu'au 30 juin 2019.

- b. **Phase 2 de Promotion Mondiale du Rugby :** Tous les gagnants de la Phase 2 de Promotion Mondiale du Rugby seront évalués par l'Organisateur sous supervision indépendante dans les 5 jours ouvrables suivant la fin de tous les matchs, en

fonction de la manière dont ils ont organisé leur match en utilisant les critères suivants :

- i. Qualité de l'inscription initiale.
- ii. Quelle organisation le vainqueur a mise en œuvre pour préparer le match ?
- iii. Quels efforts ont été mis en œuvre pour préparer et organiser le match ?

Le Promoteur sélectionnera un vainqueur japonais et un vainqueur non-japonais, qui recevront le Prix de la Phase 2 de Promotion Mondiale du Rugby.

16. **Modération:** Le Promoteur rejettera les inscriptions qui, selon un jugement objectif du Promoteur :

- a. présentent un contenu offensant ou susceptible de porter atteinte au nom, à la réputation ou à la bonne volonté du Promoteur ou d'un partenaire de marque;
- b. contiennent les marques de commerce, les logos ou le matériel protégé par des droits d'auteur qui ne vous appartiennent pas ou qui ne sont pas utilisés sans l'autorisation écrite préalable du titulaire des droits (y compris les noms célèbres, les noms de sociétés, etc...);
- c. diffament, donnent une fausse image ou insultent d'autres personnes ou sociétés, y compris, mais sans s'y limiter, le Promoteur (y compris ses partenaires) ; ou
- d. font la promotion de quelque programme politique que ce soit.

17. **Notification du Gagnant :**

- a. **Phase 1 de Promotion Mondiale du Rugby :** Les gagnants seront contactés par l'intermédiaire de l'adresse électronique fournie lors de leur inscription dans les 4 jours ouvrables suivant la délibération et devront répondre pour confirmer leur éligibilité et l'acceptation du prix dans les 7 jours ouvrables suivant leur premier contact. Dans l'éventualité où un gagnant ne répondrait pas aux sollicitations dans les 7 jours ouvrables suivant le premier contact, la Promotion se réserve le droit de disqualifier ce gagnant. Si un gagnant est disqualifié, le Promoteur se réserve le droit d'attribuer le Prix à un gagnant remplaçant sélectionné de la même manière. Le même processus est valable pour le tirage au sort des remplaçants.
- b. **Phase 2 de Promotion Mondiale du Rugby :** 1 gagnant japonais et 1 gagnant non-japonais seront contactés via l'adresse e-mail fournie lors de leur inscription dans les 4 jours ouvrables suivant la délibération et devront répondre pour confirmer leur éligibilité et l'acceptation du prix dans les 7 jours ouvrables suivant leur premier contact. Dans l'éventualité où un gagnant ne répondrait pas aux sollicitations dans les 7 jours ouvrables suivant le premier contact, la Promotion se réserve le droit de disqualifier ce gagnant. Si un gagnant est disqualifié, le Promoteur se réserve le droit d'attribuer le Prix à un gagnant remplaçant sélectionné de la même manière.

18. Toutes les données personnelles seront conservées conformément à la législation en vigueur en matière de protection des données. Pour consulter la politique de confidentialité du Promoteur, visitez le site : <http://www.dhl.com/en/legal.html#privacy>. Le Promoteur n'utilisera les données personnelles que pour l'administration de ce Promoteur et à aucune autre fin, sauf si nous avons votre consentement. Le Promoteur ne partagera ces données personnelles qu'avec Bright Partnerships Worldwide Limited, Brand Brewery Limited et Adrivo Media Limited, ainsi qu'avec d'autres partenaires, dans la mesure où cela s'avère nécessaire afin de réaliser cette Promotion.

19. Les inscriptions en masse provenant de groupes professionnels, de groupes de consommateurs ou de tiers ne seront pas acceptées. Les participations incomplètes, les participations soumises par ou via des tiers ou des groupements, les participations soumises par macros ou autres moyens automatisés, et les participations qui ne satisfont pas entièrement aux exigences des présentes Conditions Générales seront disqualifiées et ne seront pas comptabilisées. S'il s'avère évident qu'un participant utilise un ordinateur pour contourner cette condition en utilisant, par exemple, un " script ", la " force brute ", en masquant son identité en manipulant des adresses IP, en utilisant des identités autres que la sienne ou tout autre moyen automatisé afin d'augmenter le nombre d'inscriptions du

participant à la Promotion d'une manière non conforme à l'esprit du concours, ses participations seront annulées et tout prix attribué sera déclaré nul.

20. Cette Promotion n'est en aucun cas sponsorisée, soutenue ou administrée par, ou associée à Twitter. Vous comprenez que vous fournissez vos informations au Promoteur et non à Twitter, et que Twitter n'a aucune responsabilité pour quelque élément de cette Promotion que ce soit.
21. Le Promoteur ne peut être tenu responsable des dommages, pertes ou blessures subis par tout concurrent qui participe à la Promotion ou qui découle de l'acceptation ou de la participation à l'un des Prix. Rien n'exclut la responsabilité du Promoteur en cas de décès ou de dommages corporels résultant d'une négligence de sa part.
22. Le Promoteur ou ses agences ne seront pas tenus responsables de la non-prise en compte d'inscriptions à la suite de défaillances techniques ou autres, y compris de toute défaillance qui est sous le contrôle du Promoteur ou de ses agences. La preuve d'envoi de l'inscription n'est pas une preuve de réception de l'inscription. Le Promoteur n'accepte aucune responsabilité due à des erreurs de système ou d'autres problèmes qui pourraient perturber les bulletins de participation ou les avis de gagnant perdus, retardés ou non reçus.
23. Tous les gagnants devront participer à toute publicité raisonnable découlant de la Promotion.
24. Si vous êtes un gagnant de la Promotion, vous acceptez que le Promoteur puisse utiliser votre nom, votre inscription (le cas échéant) et votre ville ou pays de résidence pour annoncer les gagnants de cette Promotion.
25. En s'inscrivant à la promotion, les participants confirment qu'ils ont lu et acceptent d'être liés par les présentes Conditions Générales.
26. Si, pour quelque raison que ce soit, la Promotion n'est pas en mesure de se dérouler comme prévu pour des raisons telles que, entre autres, la falsification, l'intervention non autorisée, la fraude, les défaillances techniques ou toute autre cause indépendante de la volonté du Promoteur pouvant corrompre ou affecter l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou le bon déroulement de cette Promotion, le Promoteur se réserve le droit (sous réserve des instructions écrites données selon les lois applicables) d'exclure toute personne ayant faussé le processus de participation, et de mettre un terme, modifier ou suspendre cette Promotion.
27. Si un acte, une omission, un événement ou une circonstance se produit qui échappe au contrôle raisonnable du Promoteur et qui puisse l'empêcher de se conformer aux présentes Conditions Générales, le Promoteur ne sera pas responsable de tout manquement ou retard dans l'exécution de ses obligations.
28. Les noms et les pays de résidence des gagnants seront disponibles en nous contactant via notre site web <https://www.dhl-in-motion.com/en/> avec les mots "RUGBY. DELIVERED WL" dans l'objet du message. Ces éléments seront disponibles après le 30 juillet 2019.
29. La décision du Promoteur est définitive et exécutoire pour toute question relative à cette Promotion, et aucune correspondance ne sera établie.
30. Si l'une des dispositions des présentes Conditions Générales est jugée invalide, illégale ou inapplicable, cela n'affectera ou n'influencera pas la continuation du reste des dispositions qui restent pleinement applicables.
31. Les présentes Conditions Générales sont régies par le droit allemand et sont soumises à la juridiction exclusive des tribunaux allemands. Si l'une des dispositions des présentes

Conditions Générales est jugée invalide, illégale ou inapplicable, cela n'affectera ou n'influencera pas la continuation du reste des dispositions qui restent pleinement applicables.

**Promoteur :** DHL Express Global, Fritz-Erler Strasse 5, Bonn 53113, Germany